

INFOS
CULTURE
CITOYENNETÉ
SOCIÉTÉ
VIE
FOSSOISE

LE NOUVEAU MESSAGER

Belgique - België
P.P. - P.B.
5070 FOSSES-LA-VILLE
BC 107728

Bureau de Dépôt : 5070 Fosses-la-Ville

Agrément n° P911404

Exp. : Centre culturel - rue Donat Masson 22 - 5070 Fosses-la-Ville

MENSUEL D'INFORMATION DE FOSSES-LA-VILLE

Ne paraît pas en juillet et août

JANVIER 2014 - N° 44 - 1€

**Pari réussi pour
« Noël en jeux » :
un succès**



44

LE NOUVEAU MESSAGER

Editeur responsable :

Bernard Michel, Centre culturel de l'Entité fossoise asbl, rue Donat Masson, 22 à 5070 Fosses-la-Ville.

Où trouver

le «Nouveau Messenger»?

Pour Fosses Centre : au Centre culturel, à la Maison du tourisme, à la librairie (rue de Vitriaval), à la boulangerie Dardenne, à la chocolaterie Florent.

Pour les villages et hameaux : à la Boulangerie Brachotte (Le Roux), à la station Leruth et chez l'institut esthétique Picavet (Névreumont), à la boulangerie Ernoix (Sart-St-Laurent), à Vitriaval à la Sandwicherie et à la station service, à l'épicerie de Sart-Eustache.

A quel prix?

1 euro par numéro ou en abonnement de 8 euros pour 10 numéros.

Contact / Abonnements

Par téléphone : 071 71 46 24
Par courrier : Rédaction Nouveau Messenger, rue Donat Masson, 22 à 5070 Fosses-la-Ville
Par courriel : nouveaumessenger.culture@fosses-la-ville.be
Compte : 360-1021574-73

Comité de rédaction

Bernard Michel, Sophie Canard, Leslie Hanus, Jean Romain, Jean-Pierre Romain, Eugène Kubjak, Daniel Piet, Laurence Denis, Michaël Meurant, Pierre-Jean Vandersmissen, Françoise Honnay, Aurélien Huysentruyt.

Dans son numéro d'octobre 2011, « Le nouveau Messenger », photos éloquentes à l'appui, regrettait « la misère tatouée sur les Fossois à coup d'incivilités » : la crasse, les crottes de chiens, les ordures abandonnées, les canettes jetées ou déposées... à côté d'une poubelle, l'alcoolisme et la violence bête et méchante, les incendies de caravanes, la dé-responsabilité parentale... Une sorte de non-culture.

« Fosse(s) commune » ? Ces photos étaient révélatrices d'une réalité et d'un état d'esprit.

Depuis, des efforts ont été faits sans doute, la situation est un peu moins grave. Et pourtant, deux anciens Fossois, revenus après vingt ans et rencontrés à deux mois d'intervalle, m'ont dit leur triste surprise de voir leur ville si... moche, si sale, si délabrée ! Avec tant de maisons vides virant en taudis. Alors que l'Urbanisme d'il y a cinquante ans tentait de responsabiliser les habitants en affirmant que les façades des maisons appartiennent autant à ceux qui les regardent chaque jour qu'à leurs propriétaires.

Et pourtant... Qu'elle est belle, ma ville ! Blottie dans le creux de sa vallée, dans son cadre de verdure, avec son centre historique tant admiré des visiteurs, ses rues étroites, ses ruelles pittoresques, ses petites places, ses monuments historiques. Et dans son ensemble, « les routes déroutantes qui déroulent leur ruban dans le dodelinement, s'enfoncent et remontent de val en colline... » (1)

De nos jours, le monde est à portée de main. En quelques heures on quitte nos brumeux paysages pour le soleil de la Méditerranée, des Baléares ou des Antilles. Voyager est un plaisir de découverte. Mais comme moi, n'est-ce pas, c'est toujours avec plaisir que vous avez retrouvé votre petit coin de vie. J'aime ma ville passionnément, depuis quatre-vingts ans... « èt dès rawètes » ! C'est ce qui m'a poussé à pasticher le célèbre sonnet de du Bellay « Heureux qui comme Ulysse » :

Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage,
Ou comme celui-là qui conquiert la Toison
Et puis est revenu, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son âge.

Je n'ai jamais quitté ma chère ville de Fosses
Avec ses rues étroites, ses maisons vénérables,
Sa collégiale antique, son folklore admirable,
La Marche Saint-Feuillen et les Chinels à bosses.

Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux
Que des palais romains le front audacieux.
Plus que le marbre dur me plaît la simple ardoise.

Plus ma Biesme gauloise que le Tibre latin,
Plus le mont de Bambois que le mont Palatin
Et plus que l'air marin l'atmosphère fossoise.

■ Jean Romain

(1) Jean-Pierre Otte « Nicolas Gayoûle ».

Un grave problème informatique a largement retardé la parution de votre Nouveau Messenger. Nous nous en excusons.

Citoyens, à vos poches en cas d'incivilité !

La nouvelle loi sur les sanctions administratives communales (SAC) entre en vigueur en janvier 2014. L'administration aura un droit de sanction et pourra percevoir des amendes. Il s'agit d'un transfert de compétences de la justice vers l'administration. Joëlle Milquet, qui est à la base de cette nouvelle loi, la justifie au nom de la lutte contre l'impunité.



C'EST QUOI LES INCIVILITES ?

Vous serez sanctionné dans les cas suivants : jeter vos canettes dans la rue, laisser les crottes de votre chien sur le trottoir, menacer l'ordre public (bagarres), faire du tapage nocturne (radio), sortir vos poubelles deux jours avant le ramassage, garer sa voiture sur le trottoir (même deux roues), faire pipi dans la rue, prendre en voiture un sens interdit, dire des injures à son voisin, dessiner des graffitis, vandalisme (griffes aux voitures), arrêt et stationnement des véhicules dans les zones réglementées, circuler dans les zones piétonnes, garer sa voiture devant un panneau interdisant l'arrêt d'un véhicule, tondre sa pelouse le dimanche (mais le règlement de police prévoit que l'on peut le faire entre 10h et 12h), brûler ses déchets dans son jardin... Chacun devra rendre des comptes au fonctionnaire sanctionnateur de la commune. A noter que le bourgmestre peut interdire l'accès à un lieu public à des individus représentant une menace pour l'ordre public.

LES AMENDES S'ELEVENT A ...

Cette loi s'appliquera aux mineurs à partir de 14 ans. A noter ici que la Ligue des Droits de l'Enfant ne l'approuve pas. Pour les adultes, les amendes pourront d'élever à un maximum de 350 euros ; pour les mineurs d'âge, maximum de 175 euros. Le paiement immédiat n'est prévu que pour les infractions administratives et relatives à l'arrêt et au stationnement.

ABANDON DES POURSUITES

Si le courant passe bien, que le gamin semble avoir compris la leçon, le fonctionnaire peut décider de l'abandon des poursuites. Ou alors décider d'une peine alternative. Le vandale sera invité à remettre la chose en état, le tagueur à repeindre la surface saccagée.

QUI PEUT CONTROLER ?

Les méfaits pourront être constatés par un policier mais aussi par tout agent constatateur. La loi élargit la définition aux gardiens de la paix, aux fonctionnaires communaux et provinciaux, aux agents des régies communales, aux gardes champêtres, aux agents de gardiennage, pour autant qu'ils aient été assermentés par la commune et qu'ils aient suivi la formation adéquate.

Y A-T-IL DES RECOURS POSSIBLES ?

Si la négociation avec le fonctionnaire sanctionnateur échoue, vous passerez à la caisse ! Il existe une dernière porte de sortie : le recours. Les parents du mineur ou son avocat pourront toujours introduire une requête auprès du Tribunal de la jeunesse...

ET A FOSSES ?

Une équipe d'agents communaux est allée suivre la formation ad hoc. Dès la reconnaissance de celle-ci, ils pourront agir.

Pari réussi pour "Noël en jeux" : un succès

Changement de programme cette année : la traditionnelle balade de Noël chère aux Fossois n'a pas eu lieu. Place aux jeux, aux énigmes, à la découverte ! On discerne une envie de faire participer davantage les visiteurs et surtout les enfants dans une succession de jeux. Pari risqué certes, mais pari réussi ! Même la météo plutôt clémente était de la partie ce vendredi 20 décembre.



A

lors que du chapiteau aux mille délices, dressé sur la place du Chapitre, émanent d'attirantes odeurs, de petits groupes enjoués circulent dans les rues du centre à la recherche des lieux des activités. A grands cris de « Joyeux Noël », deux clowns entichés d'un caddie, accueillent les participants et les guident vers les animations en délivrant des indices énigmatiques. Dur, dur de les reconnaître, Pierre-Jean et Michaël! Bien joué ! Devant le porche de la Collégiale garni de la crèche, un cracheur de feu lance ses baguettes enflammées. Joli spectacle de lumière !

Coup de chance pour mon estomac affamé, nous voici au Tour de Table pour une dégustation à l'aveugle. Ah ! Laura et Stéphanie nous ont bien eus avec leurs aliments difficiles à identifier. Certains se sont bien fait avoir avec cette question «- Que sentez-vous Monsieur ? »

« -Je ne vois pas, ça sent le torchon, la lavette ! » répond cet homme aux yeux bandés, bon joueur, confronté à un fromage de Herve ! Que d'amuse-

ment ! Et chaque groupe de recevoir sa pièce du puzzle qui livrera l'endroit secret où se cache le Père Noël. Destination suivante...

Haute en couleur bleue, Brigitte alias Marlène, chanteuse star de la soirée accueille les visiteurs en compagnie de Marc Buchet installé à l'orgue





de la collégiale. Dans ce cadre grandiose, il nous incombe de reconnaître les titres des musiques de Noël. Les enfants y prennent plaisir et les grands aussi... C'est à celui qui répondra le plus vite.

L'Hôtel de ville lui aussi a mis de côté ses airs de cérémonies pour devenir une sorte de luna park... à l'ancienne. Hé oui ! Des jeux anciens en bois ou des reconstitutions de jeux collectifs tombés aux oubliettes sont ressuscités pour un soir. Voilà bien la magie de Noël. Et il fallait voir ces enfants habitués à l'électronique s'émerveiller et s'essayer à chaque attraction.

Tout illuminé, le kiosque de la Place du Marché



transformé en ring offrait un spectacle très inhabituel. Lui qui côtoie régulièrement les Chinels et autres compagnons des festivités régionales, a un air atypique avec ses combats de sumos. Rachel et le patro invitent les visiteurs à s'affronter dans une joute humoristique en revêtant les lourds costumes bien rembourrés. Bon là, j'apprécie du regard mais préfère ne pas me « mouiller » !

Etape suivante : le musée des poupées où nous attend un jeu de l'oie géant orchestré par le père Fouras aidé de la charmante Passe-Partout. Les enfants se font un plaisir de lancer le dé. Le petit Diego est tombé sur la mauvaise case, il a un gage ! Il se met alors à tournoyer en faisant 3 « petits bonhommes sans rire ». C'est l'occasion pour les grands d'admirer les grimaces réalisés sous le chapiteau.

Un petit détour par l'école pour une leçon de chant. Aïe ! Chants de Noël certes mais agrémentés de quelques mots tirés au sort très originaux (voire cocasses comme « cuberdon ») à intégrer dans les paroles de la chanson... sans se rendre trop ridicule. Les lutins du centre de tri postal, Françoise et Aurélie, veillent ! Instants humoristiques. Et voici la dernière pièce du puzzle qui nous guide vers le Père Noël jusqu'ici introuvable.

C'est dans la crypte de la Collégiale que Père Noël en bonne compagnie et entouré de sachets de bonbons, attend les enfants. Et une jolie photo souvenir sur ses genoux pour les petits.

Mais les plus grands ne sont pas oubliés car le chapiteau regorge de bonnes choses pour tous les goûts (vin chaud, champagne, café chocolaté et même crêpes) alors que résonne un air de musique rythmé par l'accordéon de Joris. Voilà donc l'ambiance chaleureuse de Noël. Alors, pour Noël 2014 : Jeux ou balade contée ?

■ Laurence Denis



SART-SAINT-LAURENT : un village sur deux communes

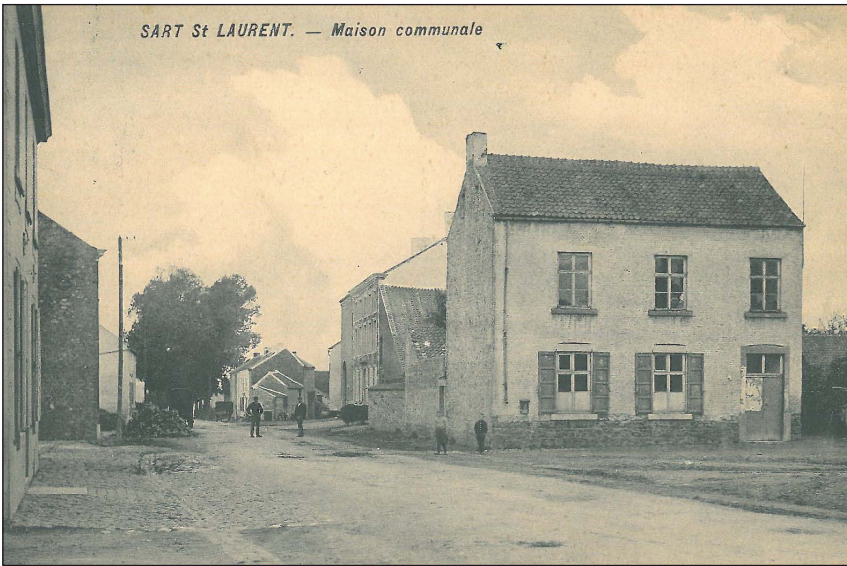
Durant plus de sept siècles, la communauté du Sart fut partagée entre deux communes : une partie dépendant de Fosses (en Principauté de Liège), l'autre de Floreffe (en comté de Namur). Et comme Aisemont, c'est grâce à son curé qu'elle parvint à devenir paroisse puis commune autonome.

Le nom de « Sart » indique un essartage : situé en forêt de Marlagne, le village se forma sans doute à la fin du premier millénaire, mais en tout cas dès la fondation de l'abbaye de Floreffe par saint Norbert, en 1121. Une chapelle dédiée à saint Laurent est signalée dès 1126 : « ecclesia sancti Laurenti de Sarto » ; elle était desservie par des chanoines de Floreffe. Plusieurs grosses fermes s'installèrent sur ces terres fertiles, formant la base du village. Mais les paroissiens étaient toujours partagés : pour ceux de la partie la plus importante, le Sart-Saint-Laurent, mariages et inhumations se faisaient à Floreffe, et à Fosses pour ceux du Sart-Saint-Lambert ! A partir de 1842, le gouvernement reconnut la paroisse et payait un vicaire de Fosses comme curé. En 1851 arrive l'abbé Lefèvre, plein de détermination : logé dans un presbytère construit par Floreffe en 1854., il lance l'idée de construction d'une nouvelle église : la chapelle, même agrandie en 1615 et 1741, était devenue trop petite car,

avec la construction de la route vers Bois-de-Villers en 1843, le village s'agrandissait de ce côté-là. Elle sera consacrée en 1863. Ayant obtenu l'autonomie paroissiale, le curé Lefèvre, à la base aussi d'une école, soutient l'idée d'une commune indépendante : pour obtenir les subsides de Floreffe pour son église, il n'hésite pas à utiliser le chantage à une demande de séparation du Sart...

Et l'idée fait son chemin. Une première demande, en 1856, n'a pas de résultat. Une autre, au Ministère de l'intérieur le 18 janvier 1887 suscite une enquête au collège échevinal de Fosses sur le chiffre de population et la superficie envisagées. Mais Fosses avait déjà perdu Vitrival en 1797 et Aisemont en 1871, aussi, on traîne à répondre, Floreffe aussi, d'ailleurs. Même, à un rappel, Fosses écrit : « Il serait oiseux de s'occuper maintenant de cette demande » ! Fin mars, le Commissaire d'arrondissement exige plans et limites de séparation, en soulignant deux fois « Urgent ». Mais les deux





communes chipotent pour déterminer ces limites car il faut reprendre des terres fertiles pour former cette nouvelle commune. On convient du partage au prorata de la population de chaque partie : il y a 74 habitants au Sart-Saint-Lambert pour 3335 à Fosses, soit 1/45 de superficie à céder. Même calcul pour Floreffe.

Pour retarder les choses, Fosses soulève un autre problème : quel sera le droit des habitants du Sart dans la fondation Dejaifve ? Quel critère utiliser : nombre de foyers, d'habitants, ou d'indigents ? Finalement on conviendra de réserver dans le Home un lit pour un habitant du Sart.

Le 24 août 1889 (après deux ans !), le commissaire d'arrondissement réclame encore de Fosses des précisions. Et encore en 1890, « D'urgence » ! Le dossier est finalement bouclé au ministère et présenté à la Chambre qui, le 9 mai 1890, vote la séparation par 67 oui et 13 non ; le sénat le votera à l'unanimité le 12 mai. Motifs invoqués : un écart de 3 à 4 km des deux centres, le mauvais état de la voirie, manque d'entretien des bâtiments officiels, insuffisance de la police locale : c'est un hameau à l'abandon ! La population de la nouvelle commune serait de 547 habitants, avec des éléments suffisants pour une bonne administration. Il y a une église, un presbytère, un cimetière, deux écoles : il ne manque qu'une administration communale. Et en date du 27 mai 1890, le roi Léopold II signe la loi portant érection de la commune : « Le hameau de Sart-Saint-Laurent est séparé des communes de Fosses et Floreffe et érigé en commune distincte. Les limites de la nouvelle commune seront fixées conformément au plan annexé ».

André Demeuse raconte que cette autonomie fut ressentie par tous les Sartois comme une bénédiction : sur une mélodie célèbre à l'époque on chanta « Adieu Floreffe ! »...

Des élections sont organisées le 16 octobre pour 88 électeurs (eh oui : on était encore en système censitaire : seuls votaient les propriétaires qui payaient des contributions, et en système capacitaire : ceux qui avaient fait des études, avec 1 à 4 voix par

électeur. Et déjà des rivalités politiques ! Parmi les 7 élus, Louis Rossomme devint bourgmestre (il avait donné un terrain pour la construction de l'église et un autre pour la future maison communale...) ; L. Motte et Donat Rossomme, échevins ; Brosteaux, Gillain, Grosjean et Defleur, conseillers. Le secrétaire communal sera Henri Furnémont et le garde champêtre Clément Dewez.. Le Bureau de Bienfaisance (CPAS) sera présidé par Donat Rossomme.

La commune était donc mise en place, mais restait à régler le partage des biens de Fosses et Floreffe, et une fois de plus, ce ne fut pas simple (ni rapide !). Comme rien ne bougeait, le bourgmestre Rossomme réclame une entrevue avec les collègues de Fosses et Floreffe, et l'obtient en 1895 (cinq ans plus tard !) Il est convenu de calculer en fonction du nombre de « feux » (ménages) : 540 à Floreffe pour 107 au Sart-Saint-Laurent, donc 1/6 des biens de Floreffe iront au Sart. A Fosses on avait recensé 771 « feux » contre 17 au Sart-Saint-Lambert, soit 1/46 des biens de Fosses pour le Sart. C'est ainsi que la nouvelle commune obtient de Floreffe, outre le centre, des terres vers Biétranry et de Fosses : 1 Ha 05 au Cheslong, 63 ares 36 au Try-al-Hutte, 48 ares 55 au Bambois et 27 ares 70 à Haut-vent, soit 2 Ha 44 ares 84 pour une valeur locative de 132,25 francs.

Ce projet est approuvé par le Conseil communal de Fosses le 14 décembre 1899 (encore plus de trois ans !) et un acte du notaire Franceschini entérine cet accord le 9 février 1900, soit dix ans après la création de la commune ! Et ce n'est pas tout : en 1924 Fosses réclame la moitié des fermages d'une parcelle que le Sart avait perçue indûment jusqu'alors : pour 52,44 F. : on voit l'esprit ! Et cela ne s'oublie pas : lors des fusions de communes en 1976, une partie du Conseil du Sart voulait aller avec Floreffe. Mais l'idée du canton postal triompha et Sart-Saint-Laurent revint dans l'entité fossoise.

Cette commune a une superficie de 1569 Ha, dont 930 Ha de cultures et 455 de bois : c'est après Fosses la plus étendue de l'entité. Elle se situe entre 267 m. d'altitude au chemin de la Levée (bois du Duc) et 156 m. à la ferme Wimbosteck. La population a évolué (547 habitants en 1890, 482 en 1976) mais de nombreuses nouvelles constructions la portent à plus de 850 actuellement. Elle a compté de nombreuses activités sociales : Mutuelle, Harmonie, balle au tamis, balle pelote, jeu de quilles, courses cyclistes et motocyclistes, et surtout la Marche Saint-Laurent toujours bien vivante. Et une famille célèbre : les Gillain avec Eugène, écrivain wallon, et Joseph, le dessinateur Jijé : tous deux reposent dans le cimetière, près de la chapelle du XIIe siècle.

Le Nouveau Messenger, c'est Vous !

Peu de temps avant les Fêtes, le comité de rédaction du Nouveau Messenger se réunissait autour d'un petit verre et de succulents plateaux de fromages et de charcuteries italiennes. L'occasion pour ses rédacteurs, après presque quatre ans de bons et loyaux services pour certains d'entre eux, de porter un regard critique, drôle ou émouvant aussi, sur leur participation à l'aventure du Nouveau Messenger. En résumé, ils sont (presque) tous unanimes : le Nouveau Messenger a, plus que jamais, besoin de vous pour continuer à exister !



De g. à d. Jean Romain, Leslie Hanus, Pierre-Jean Vandersmissen, Françoise Honnay, Michaël Meurant, Laurence Denis, Daniel Piet, Jean-Pierre Romain, Bernard Michel, Eugène Kubjak. Absents sur la photo : Sophie Canard et Aurélien Huysentruyt.

M.M. – Jean, pourriez-vous nous rappeler la grande histoire du (Nouveau) Messenger ?

Jean Romain – Tout commence en 1879. Il a été lancé par un imprimeur qui habitait dans le bas de la rue Delmotte. Puis il a été repris par Firmin Duculot, puis finalement par mon père en 1945 qui nous l'a cédé en 1952. Et moi je l'ai édité jusqu'en 1976. Ensuite, il y a eu diverses circonstances qui ont fait qu'il a cessé de paraître. J'ai notamment laissé l'imprimerie à mon frère. Puis, comme la population était en demande d'un journal, il l'a réédité en 1982. J'y ai encore collaboré bien sûr, jusqu'en 2006. Nous nous faisons vieux et nous avons arrêté. Pour le faire revivre finalement en septembre 2009 sous une appellation un peu différente. Bien sûr beaucoup de personnes ont été déçues car elles s'attendaient à le voir revivre sous ses traits anciens : petits potins, nouvelles de proximité, faits divers, polémiques, droits de réponse... Mais le Nouveau Messenger dans sa formule actuelle rencontre un certain succès et il répond à une nécessité d'information locale.

M.M – Bernard, d'où est venue cette idée de « ressusciter » le Messenger ?

Bernard Michel – L'idée est venue de Philippe Malburny. Il s'agissait de redynamiser la vie fossoise, de communiquer avec la population sur l'étude structurelle du centre de Fosses commanditée par l'échevin de la Culture Bernard Meuter. Et donc Philippe trouvait intéressant de permettre à un journal local de « ressusciter » et de retrouver le côté journal citoyen. Le centre culturel ayant trouvé l'idée intéressante, il a décidé de porter le projet.

M.M. – S'il fallait toucher à la ligne éditoriale du Nouveau Messenger ?

J.R – Je crois que nous essayons d'être le reflet de la vie locale. Au niveau économique par exemple, on essaie de souligner l'implantation de nouveaux commerces ou d'anciens. L'aspect historique y est présent également et j'y participe bien évidemment. Il y a également des articles sur des sujets de société. Donc je pense que la formule actuelle est bonne mais probablement trop peu connue.

B.M. – Je pense que la ligne éditoriale est relativement claire et tient la route puisqu'on est un journal qui ne veut pas susciter de polémiques et qui est volontairement constructif et positif. S'il y avait un regret à avoir, c'est le fait que malheureusement

peu de Fossois se l'approprient, pas uniquement en l'achetant, mais en se disant : « c'est l'occasion pour moi de faire connaître les choses que je connais dans mon village et que peut-être d'autres ne connaissent pas ». Or ce n'est pas trop le cas. Heureusement on a la chance d'avoir un comité de rédaction solide mais il suffirait d'un ou deux départs et on aurait un réel problème pour trouver des articles à écrire. Ce n'est pas à mon avis, un problème de communication, c'est plutôt le reflet de notre société où lorsqu'une idée est lancée, on est relativement motivé jusqu'à ce qu'on arrive à l'étape où il faut le faire, c'est-à-dire, se mettre à écrire un article ou alors partir interviewer quelqu'un.

M.M. - Jean-Pierre, selon toi, pour quelles raisons, le Messenger doit-il continuer à exister ?

Jean-Pierre Romain – C'est une histoire de famille pour moi. Mon Grand-Père l'a créé, puis mon Papa y a participé, ainsi que mon oncle et mon cousin. Et moi qui m'étais juré de ne pas y toucher, finalement je me retrouve plongé dans le bain (rires) !

MM – Qu'aimerais-tu voir de plus dans le Messenger et qu'il n'y a pas ?

J.-P. – Je dis le mot ? (rires) Des polémiques ! Je me souviens des anciens Messagers. Il y avait, surtout à l'époque de mon grand-père, des règlements de compte politiques entre les catholiques et les socialistes et c'était truculent. C'était du Don Camillo ! Maintenant, il n'y a plus tellement d'interactions avec les lecteurs et c'est cette interaction que je regrette un peu. J'ai créé une adresse mail « Messenger », mais je ne reçois jamais aucun message ou très très rarement. On ne connaît pas le sentiment des lecteurs et c'est dommage.

MM – Daniel, quelle est ta contribution au Messenger ?

Daniel Piet – On va dire que je suis spécialisé dans les interviews directes et je tutoie tout le monde ! (rires)

MM – Quel est votre meilleur souvenir de ces interviews directs ?

D.P. – Celle de mon ancien instituteur, Jean-Pierre Cobut, quand j'étais en sixième primaire en 1960. Il débutait, c'était sa première classe, donc il tâtonnait. Et donc je l'ai interviewé en février dernier au sujet de son nouveau roman et malheureusement il m'a parlé du décès de sa femme dans des circonstances dramatiques. C'était une interview très prenante, j'avais les larmes aux yeux et lui aussi. Il y a une vraie affection entre lui et moi. Le retrouver cinquante ans plus tard pour l'interviewer, c'est assez extraordinaire. Si on m'avait dit ça à l'époque, je ne l'aurais jamais cru. Pour moi, c'est la plus touchante des interviews. J'aime aussi celle que j'ai faite du bourgmestre entrant, Gaëtan de Bilderling. Il était très sincère et j'ai bien aimé.

Pierre-Jean Vandersmissen – Pour moi, cela coïncide avec la St-Feuillen. Parce qu'interroger des personnes passionnées, c'est toujours intéressant. Mais ma préférée, c'est la dernière que j'ai réalisée. J'ai été invité à Binche la veille de la Toussaint dans une famille et j'ai été accueilli comme jamais ! Le monsieur n'était pas vraiment concerné par le Nouveau Messenger mais il m'a reçu avec plaisir pour parler des dix ans de l'UNESCO à Binche. J'en garde un excellent souvenir parce que justement

être reçu comme ça par des gens qui te font partager leur plaisir, c'est vraiment chouette.

MM – Que manque-t-il dans le Messenger ?

D.P.- Un peu d'humour ! Parce que c'est trop sérieux. Il y a un peu trop d'articles en lien avec l'histoire passée et je pense que la plupart des gens s'en désintéressent. Oui, ça manque d'humour, il faudrait une page d'humour. Il n'y a pas que l'humour, peut-être des choses aussi plus légères. Mais je pense qu'il faut arrêter de considérer Fosses-la-Ville uniquement comme une cité du Moyen-Âge. Pourquoi ne regarde-t-on pas plus loin ? Pourquoi ne pas parler de « demain » ? En termes de projets futurs pour la ville ? Que fait-on de la Place du Marché ? Où sont les terrasses, les restaurants et les cafés ? Parlons de demain !

P.-J.V. – Il faudrait avoir plus de personnes qui s'impliquent dans l'écriture et dans la rédaction pour pouvoir répondre finalement aux attentes. Je pense que beaucoup achètent le Messenger parce qu'ils l'ont toujours connu. Il y a un public fossois d'habitues qui lit le Messenger mais je me demande s'il ne faudrait pas trouver une manière efficace de les impliquer. Ce serait une manière de répondre à leurs attentes à travers les articles. Ceci dit quand on regarde chaque Messenger, c'est assez varié. Il nous manque peut-être des gens qui nous donnent leur avis parce que la crainte, c'est quand même de tomber à court d'idées.

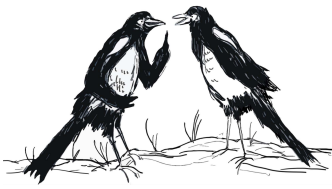
MM- Et toi Laurence, ton meilleur souvenir ?

Laurence Denis – La Ballade de Noël, l'année passée ! Beaucoup de chaleur. La Ballade m'a permis de voir les gens différemment. Il faisait froid mais c'était très gai. Il faut dire aussi que si j'écris ces articles c'est dans un soucis d'intégration. Je suis arrivée à Fosses et je ne connaissais personne et donc j'avais envie de rencontrer, de m'intégrer. Je sais que Fosses a un patrimoine, j'ai fait des études littéraires et tout ce qui concerne la culture et l'artistique, ça m'intéresse. Parfois les interviews, c'est pas évident. Il y a des personnes qui sont assez fières d'être interviewées et d'autres qui sont moins motivées, même méfiantes parfois. Ça me rappelle une personne qui pensait qu'elle allait devoir payer pour son interview !

MM – Que manque-t-il, selon vous, dans le Messenger ?

L.D. – Je mettrais plus de photos parce que beaucoup de gens ne prennent plus la peine de lire de trop longs textes. J'aime écrire mais je sais que les gens apprécient davantage les photos. Peut-être avoir davantage de rédacteurs pour multiplier les approches, les points de vue. Sinon, il est bien comme il est, c'est un fait.

Françoise Honnay – Peut-être une page à destination des gens. Qu'ils puissent amener un article sur un sujet qui leur tient à cœur. Peut-être faire une page « Courier des lecteurs » ? Par exemple, au moment de la St-Feuillen des gens avaient écrit des poèmes, ils auraient peut-être eu envie de les voir figurer dans le Messenger. Ou des gens qui ont des idées sur différents sujets. Ce serait pas mal qu'ils proposent leurs petits articles.



Les canlètes



Novel an.

Po comincî, dji vos sowaîte à tortos, one bone anéye, one pètante santé èt dès caurs assé po viker paujèremint. Brèf qui 2014 fuche one anéye plaïjante !

Po m'sowaîtî li bone anéye, on m'a èvoÿî des SMS, dès mails èt mîn.me on MMS ! Mins pont l'lète, pont d'cârte postale dins m'bwèsse à lètes!

Et v'la qui, djustumint, tot r'nichetant dins dès vîs papîs, dj'a r'trové one lète di novel an qui dj'aveûve scrî è scole, èstant gamine, po mès grands-parints. Lès cias di mi-y-âdje èt co pu vîs, si sovèront di cès lètes là. Po cominci, on 'nn'aleûve èmon Romain ou bin èmon Hainaut po acheter li bia papî à lète gâmi avou on bia décôr di Noyé riglatichant. I gn'aveûve min.me dès lètes qui s'displyin.n' au mitan, en 3D come on direûve audjourdû ! Quand on avait l'papî, avou s'pus bèle plume, on scrijeûve li lète.

« Cher parrain, Chère marraine, Je suis trop petite pour vous écrire un long compliment à l'occasion du renouvellement de l'année... »

Tot fiant bin atincion, en stachant s'linwe, di n'pont fait d'tatches d'encre ou bin di fautes pus grosses qu'one maujone !

Ça m'a r'fait pînsî à one pîce di tètâte di Arthur Masson : « Li lette di novel an » . On bia bokèt di nosse culture walone !

On spitant gamin, on ârsouye, qui vwè èvi li scole, ca l'maîsse ni vout pus qu'on cause walon, dwèt scrire one lète di novel an à one Matante qui vike à Nameur. Po lès cias qui n'è l'conèchenut nin, Arthur Masson(1896-1970) èst st-on grand scrijeû walon. Il a scrî trinte romans, avou d'dins li sèrie dès « Toine culot » , 4 pîces di tètate, dèl powèsîye, dès contes, on lîve di mots èt min.me dès tchansons ! Si vos vloz passer on bon momint, n'hésitez nin à lire sès lîves. A Treignes (Viroinval), on musèye avou on « parcours-spectacle » raconte l'istwère da Twène . One boune idèye di pormwinmâde.

<http://www.espacemasson.be/>

A tot rade mès djins èt qui tot vos vaye bin !

■ Mélye (F. Honnay)

Lexique :

sowîti : souhaiter
anéye : année
dès caurs : de l'argent, monnaie
paujèremint : paisiblement
plaïjante : agréable
bwèsse à lètes : boîte aux lettres
nicheter : trifouiller
rinicheter : trifouiller à nouveau
scrîre : écrire
èstant gamine : étant enfant
grands-parints : grands-parents
mi-y-âdje : mon âge
si sov'nu : se souvenir
si sovèront : se souviendront

(è)nn'aler : aller
èmon Romain ou bin Hainaut : chez Romain ou chez Hainaut, 2 librairies papeteries de Fosses, aujourd'hui disparue (la Librairie Hainaut était à l'emplacement de la librairie La Souris, et celle de chez Romain, tenue par Jean Romain et son épouse Juliette, se trouvait rue du Postil)
scrijeûve : forme conjuguée de scrîre écrire à l'imparfait
satchant : tirant
s'linwe : sa langue
tatche : tache
maujone : maison
one pîce di tètâte : une pièce de théâtre
on bokèt : un morceau
spitant : alerte, nerveux, vif

âsouye : espiègle
vôy èvi : détester
li maîsse : le maître d'école, l'instituteur
matante : tante
viker : vivre, habiter
Is conèchenut : Ils connaissent forme conjuguée de conèche : connaître
scrijeû : écrivain
pwèsîyes : poésies
on lîve di mots : un dictionnaire
dès tchansons : des chansons
vos v'loz : vous voulez
musèye : musée
istwère : histoire
Twène : Toine
pormwinmâde : promenade

Une Fossoise primée

Aude Kubjak, habitante du centre de Fosses, au terme de cinq années d'histoire de l'art et archéologie a vu son mémoire de fin d'étude couronné par deux prix. Le premier, en octobre 2013, lui a été décerné par l'Institut du Patrimoine wallon, le second, en novembre, par l'Académie royale de Belgique.

S

on parcours universitaire a débuté à Namur, où elle a obtenu son baccalauréat après trois ans, et s'est ensuite poursuivi à Liège pour les deux années de maîtrise. Passionnée d'urbanisme et d'architecture du 19^{ème} siècle, son mémoire intitulé « Un ensemble architectural éclectique à Liège : la rue Pont d'Avroy et ses façades (1884 - 1914) », était



consacré à l'évolution urbanistique et historique de cette rue ainsi qu'à l'analyse stylistique des façades richement ornementées de l'artère.

Mais comment une jeune Fossoise arrive-t-elle à clôturer ses années d'étude en s'intéressant à une petite rue liégeoise ? Après un voyage universitaire à Lyon, Aude s'est enthousiasmée pour les grands changements urbains qui transforment, modernisent et embellissent les villes au 19^{ème} siècle, comme l'illustrent les grands boulevards parisiens. En réalisant ses études à Liège, Aude a souhaité étudier ces changements dans la Cité ardente et s'est penchée sur la rue Pont d'Avroy. Aux portes de la ville, cette artère a été élargie de six à douze mètres à la fin du 19^{ème} siècle, entraînant ainsi la reconstruction complète d'un côté de la rue. Celui-ci a été rebâti dans un style architectural en vogue à l'époque, l'éclectisme. Ce style s'attache à reprendre des éléments dans tous les styles architecturaux du passé, de l'Antiquité à la Renaissance et d'en faire un savant mélange.

Pour mener à bien cette étude, Aude a analysé l'ensemble des permis de bâtir des maisons concernées, consulté les bulletins communaux relatant les décisions de l'époque, mais aussi les almanachs

de commerces (ancêtres de nos bottins) pour découvrir quelles boutiques animaient jadis la rue. À côté de cela, elle a également dépouillé des recueils de motifs architecturaux, présentant les ornements en vogue à l'époque. Ces recherches, mises en parallèle à une analyse visuelle des bâtiments et à une compréhension de la manière

de construire de cette période lui ont permis de mieux cerner l'histoire et l'apparence architecturale de la rue Pont d'Avroy. Les travaux d'élargissement, prévus depuis 1884, sont longtemps restés à l'état de projet. C'est finalement l'organisation, à Liège, de l'exposition universelle de 1905 qui a donné un véritable coup de fouet au projet. En effet, les autorités communales, voulaient offrir aux nombreux visiteurs une entrée prestigieuse, reflet de l'image de la ville, et non un vaste chantier inachevé...

Dans le domaine de la recherche, plusieurs prix et bourses existent afin de mettre en valeur les travaux et études qui sont réalisés. Sous l'instance de ses professeurs, Aude a donc présenté son travail à deux prix différents. Pour le prix du mémoire de l'Institut du Patrimoine wallon, elle a été honorée par la présence de la princesse Claire qui lui a remis une mention spéciale lors d'une cérémonie à l'Abbaye de la Paix Dieu à Amay. Un mois plus tard, c'est à Bruxelles dans l'ancien palais du Prince d'Orange, aujourd'hui Palais des Académies, qu'elle a reçu le prix en Histoire et Critique de la Classe des Arts de l'Académie royale de Belgique remis par le président Hervé Hasquin.

■ Eugène Kubjak

Repères

JANVIER

Dim 19 Reprise entraînement des échasseurs rouge et vert, place du chapitre à FLV

Sam 25 Souper de la marche St-Roch de Sart-Eustache à la salle communale.

Lun 27 Causerie de Music-lovers

Jeu 30 Causerie de Mucis-lovers

FÉVRIER

Dim 2 Dîner de la Chandeleur de l'ASBL Cercle l'Eveil à la salle Patria, Vitriaval.

Mar 4 Exposés sur l'histoire locale et générale par le cercle d'histoire

de FLV

Sam 8 Conférence de "La planche d'envol" à la ferme apicole de Malplaquée.

Diffusion cinématographique-salle de l'Orbey-comité du centenaire 14-18 en Val de Sambre

Lun 10 Conférence organisée par le cercle d'Horticulture de Fosses "Quaique de légumes" à la salle Espace solidarité citoyenne de Fosses-la-Ville

Jeu 13 Don de sang à la salle de l'Orbey, Fosses-la-Ville de 15h00 à 18h00.

Sam 15 Dîner du club des jeunes

retraités de Le Roux à midi - réfectoire de l'école communal de Le Roux.

Souper des familles de l'école St Feuillen à la salle des écoles libres.

Lun 17 Hommage au Roi Albert - Square Chabot à 17h00-rassemblement à l'hotel de ville à 16h45

Sam 22 Souper du Carnaval-école communale de Le Roux

Dim 23 Soumonce des Boute-entrain dans les rues d'Aisemont dès 13h00.

Lun 24 Causerie de Music-lovers

Jeu 27 Causerie de Music-lovers

Plus de renseignements concernant les activités proposées dans le carnet annuel du Syndicat d'Initiative, ou en téléphonant au 071/71 46 24

VOTRE RECETTE DU MOIS

Boulets à la liègeoise

Ingrédients pour les boulets :

1 kg de hachis porc-bœuf
2 gros oignons
1 botte de persil
3 œufs
50gr de beurre
lait
3 tranches de pain blanc sans croûte
sel, poivre

Recette :

Couper finement les oignons. Les faire revenir dans le beurre. Faire baigner le pain dans le lait.

Equeuter le persil, le laver et le hacher finement.

Tordre le pain.

Dans un plat mélanger la viande avec les 3 jaunes d'œuf et un blanc d'œuf, l'oignon et le pain.

Avec le mélange de viande, rouler les boulettes et les passer dans la farine.

Disposer les boulettes dans un plat allant au four.

Mettre un peu d'huile d'olive sur les boulettes.

Mettre au four à 100°C pendant 3 heures ou 150-160°C pendant une heure.

Ingrédients pour la sauce lapin:

3 oignons moyens
sirop de liège
moutarde
clous de girofle
1 feuille de laurier
thym ou herbes de Provence
Maïzena

Recette sauce lapin:

Hacher finement les oignons. Les faire revenir dans le beurre.

Ajouter 3 cuillers à soupe de sirop de liège, 1 cuiller à soupe de moutarde, quelques clous de girofle, 1 feuille de laurier, du thym (ou herbes de Provence) et un peu d'eau.

Pour lier la sauce, prendre un peu de cette sauce dans un bol, y ajouter 1 cuiller à café de Maïzena. Mélanger et verser dans la sauce (avant cela veiller à retirer les clous de girofle).

Servir les boulets accompagnés de la sauce lapin et servir avec des frites.

Ces recettes mensuelles vous sont proposées (testées et approuvées) par l'atelier cuisine organisé au Tour de Table. Bon appétit !

